

FICHE THEATRE

Le cursus théâtre du conservatoire de Caen est accessible à partir de 15 ans, une priorité étant donnée aux lycéens et aux étudiants. Pour le Cycle à Orientation Professionnelle (C.O.O.), voir conditions particulières.

La durée moyenne du cursus complet est de quatre ans. Cela signifie que la formation dure entre trois et cinq ans.

Au-delà et sur proposition des professeurs, une année supplémentaire peut être accordée par la direction.

Cycle I

Le cycle I est le cycle de découverte du langage théâtral.

Il repose sur un enseignement collectif.

La durée hebdomadaire de cours est de 4h :

- interprétation,
- ateliers de recherche et de lecture.

✓ Matières abordées, compétences souhaitées en fin de cycle I :

- travail d'initiation,
- travail de chœur théâtral,
- enjeu collectif, relation à l'autre, aux partenaires (l'adresse et l'écoute),
- mise en partage d'un imaginaire commun,
- travail physique et vocal : corps dans l'espace, maîtrise du souffle et de la respiration,
- travail de la lecture à haute voix,
- aborder le répertoire théâtral, travail sur le texte et mise en situation, les enjeux d'une scène
- travail d'ateliers.

✓ Evaluation :

L'évaluation de l'élève se présente sous la forme d'un contrôle continu et d'une audition de fin de cycle.

Elle conditionne le passage en cycle II.

Composition du jury :

- le professeur de théâtre,
- le délégué aux études théâtrales,
- le directeur ou son représentant.

Cycle II

Le cycle II est le cycle d'enseignement des bases du langage théâtral.

Il repose sur un enseignement collectif.

La durée hebdomadaire de cours est de 6h :

- interprétation,
- ateliers de recherche et d'improvisation,
- chant choral.

✓ Matières abordées, compétences souhaitées en fin de cycle II :

- entraînement corporel et vocal (danse, chant),
- improvisation,
- monologue,
- développer la qualité, l'exigence (chercher ses limites et ses atouts),
- approche de la dramaturgie et notions de scénographie (courants esthétiques et formes théâtrales),
- approche du multimédia dans le jeu de l'acteur, le rapport à l'image, les arts plastiques,
- travail d'atelier.

✓ Evaluation :

L'évaluation de l'élève se présente sous la forme d'un contrôle continu et d'une audition de fin de cycle sur un projet collectif.

Elle conditionne le passage en cycle III.

Un élève souhaitant arrêter ses études à la fin du cycle II peut se voir délivrer un brevet d'études théâtrales (B.E.T.).

Composition du jury :

- un jury extérieur à l'établissement et spécialiste de la discipline,
- le délégué aux études théâtrales,
- le directeur ou son représentant.

Cycle III

Le cycle III est le cycle d'approfondissement des acquis et de l'accès à l'autonomie en vue d'une pratique amateur.

Il repose sur un enseignement collectif.

La durée hebdomadaire de cours est de 7h :

- interprétation,
- ateliers de recherche et d'écriture,
- une masterclass commune avec les cop (pour les secondes années),
- chant choral.

✓ Matières abordées, compétences souhaitées en fin de cycle III :

- danse, voix parlée et chantée,
- développer sa propre démarche artistique /recherche de l'autonomie,
- carte blanche, performance, projet personnel, défendre un réel parti pris,
- la présence sur un plateau,
- développer la vidéo, le micro dans la pratique de l'acteur,
- notions sur l'éclairage, la mise en scène,
- approfondir l'esprit critique (carnet de bord, fiche spectacles),
- le monde du théâtre et la place du comédien,
- travail d'atelier.

✓ Evaluation :

L'évaluation de l'élève se présente sous la forme d'un contrôle continu et d'une audition de fin de cycle.

Le cycle III est validé par l'obtention du Certificat d'Etudes Théâtrales (C.E.T.).

Composition du jury :

- un jury extérieur à l'établissement et spécialiste de la discipline, le cas échéant,
- le délégué aux études théâtrales,
- le directeur ou son représentant.

Cycle à Orientation Professionnelle (C.O.P.)

Cette classe est avant tout le lieu de la recherche et de la transmission. Elle permet un approfondissement des acquis et une pratique quotidienne et diversifiée des techniques de jeu, des répertoires abordés et des thématiques envisagées, ainsi qu'une acquisition de bases solides dans les domaines de l'histoire de l'art et de la dramaturgie. Elle offre une ouverture à des collaborations avec les différentes institutions de la région et des master class avec des intervenants extérieurs.

Le Cycle à Orientation Professionnelle est destiné à des étudiants qui envisagent la poursuite de leurs études dans des écoles supérieures après l'obtention du Diplôme d'Etudes Théâtrales. L'étudiant doit s'investir pleinement dans sa pratique théâtrale.

✓ Admission :

Le cycle, d'une durée de 2 à 3 ans, est accessible à des étudiants ayant déjà un bon niveau de pratique théâtrale, après un stage de préparation à un concours d'entrée.

Composition du jury d'admission :

- deux professeurs (théâtre et chant),
- le délégué aux études théâtrales,
- le directeur ou son représentant.

✓ Contenu des études :

- interprétation,
- ateliers (improvisation, projet personnel, scènes de concours),
- écritures contemporaines,
- chant,
- danse,
- culture Générale (la première année),
- travail en autonomie,
- master class avec intervenants extérieurs.

✓ Evaluation :

L'élève est évalué sous forme de contrôle continu et d'une audition annuelle.

Un élève jugé de niveau insuffisant est exclu du cycle à orientation professionnelle et, le cas échéant, réorienté.

Le C.O.P. est validé par l'obtention du diplôme d'études théâtrales (DET).

Composition du jury – audition de fin d'année

- deux jurys extérieurs à l'établissement et spécialistes de la discipline,
- le directeur ou son représentant.